

DELEGATION DEPARTEMENTALE DES LANDES

Affaire suivie par : Didier COUTEAUD

Courriel : [didier.couteaud@ars.sante.fr](mailto:didier.couteaud@ars.sante.fr)

Téléphone : 05 58 46 63 50

Mont-de-Marsan, le 9 octobre 2020

**AVIS DE L'ARS CONCERNANT LA SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE  
DANS LE DEPARTEMENT DES LANDES**

L'analyse de la situation épidémiologique de la COVID 19 par Santé Publique France dans le département des Landes au 9 octobre 2020, témoigne d'une circulation virale élevée du SARS COV 2, avec des indicateurs sanitaires toujours dégradés.

Ainsi, au regard de ces derniers et de leur évolution, le département des Landes demeure en vulnérabilité élevée (définition de Santé Publique France) et justifie le maintien en zone de circulation active du virus et d'une classification en territoire dit « d'Alerte » telle que notifiée par décret du 26 septembre 2020, compte tenu des éléments suivants :

- Le **taux d'incidence** général du département, considéré comme élevé à partir de 50 cas pour 100 000 habitants, s'établit à **86,4 cas pour 100 000 habitants** à date du 8 octobre, au-delà du taux d'incidence régional de 68,6 cas ;
- Le taux d'incidence départemental chez les personnes âgées de **plus de 65 ans** est également au-delà du seuil d'alerte avec **57,1 cas pour 100 000 habitants** à date du 8 octobre, et également à un niveau plus élevé que la moyenne régionale (37,3 cas pour 100.000 habitants) ;
- Celui des **personnes âgées de 75 ans est de 95,4 cas pour 100 000 habitants** sur la semaine du 28 septembre au 4 octobre 2020, évolution particulièrement marquée et inquiétante au regard de la fragilité de ce public ;
- Le **taux de positivité** reste élevé dans les Landes à **7,5%**, au-delà du seuil d'attention de 5%, et de la moyenne de la Nouvelle-Aquitaine (6,9%) ;

- **Les indicateurs hospitaliers sont également défavorables** : 17 personnes sont hospitalisées pour Covid-19 dont 5 en réanimation au 7 octobre, contre 9 personnes hospitalisées et 2 en réanimation le 23 septembre (données SI-VIC) ;
- **14 décès** sont relevés au 8 octobre, soit **+8 depuis le 25 septembre** ;
- Les clusters demeurent nombreux : au 8 octobre 2020, **13 clusters** sont identifiés pour le département, dont **7** se situent en EHPAD ou en établissement de santé représentant près de 130 personnes touchées (résidents et professionnels confondus).

Au regard de la situation épidémiologique défavorable pour l'ensemble des indicateurs, et en prévention d'une pression et d'une tension hospitalières fortes, **le département des Landes répond aux critères définis pour un maintien en territoire d'Alerte**, ce qui justifie que les mesures de nature à freiner les contaminations soient maintenues.

Le Directeur Général  
de l'ARS Nouvelle-Aquitaine,



**Benoît ELLEBOODE**